

Sous la direction du Premier ministre Luc Frieden, le gouvernement luxembourgeois participe activement aux discussions du Conseil de l'UE de Sports concernant la coopération sportive européenne en vue de la candidature olympique de Bruxelles pour les Jeux de 2052. Cette question est cruciale pour le Luxembourg en tant que membre de l'Union européenne (UE), car elle touche à la fois à l'intégration européenne et au rayonnement international du pays à travers le sport. La situation politique actuelle de l'UE, marquée par des défis tels que le Brexit et les tensions internes, renforce l'importance de projets unificateurs tels que cette candidature olympique pour maintenir la cohésion et promouvoir les valeurs communes de l'Union.

La problématique de la coopération sportive européenne pour la candidature olympique de l'UE soulève des enjeux essentiels pour le Luxembourg. Premièrement, il s'agit de consolider l'unité européenne en favorisant la collaboration entre les États membres. Dans un contexte où les divisions et les tensions politiques peuvent parfois fragiliser l'Union européenne, le sport apparaît comme un vecteur puissant de rassemblement et de cohésion sociale. Deuxièmement, une candidature olympique européenne offre une plateforme pour promouvoir les valeurs européennes telles que la diversité, l'inclusion et la solidarité à l'échelle mondiale. Les Jeux Olympiques sont un événement planétaire qui permet de mettre en avant les principes fondamentaux de l'UE et de renforcer son influence sur la scène internationale. En outre, le succès d'une telle candidature renforcerait le prestige international du Luxembourg et stimulerait son économie grâce au tourisme et aux investissements liés aux Jeux. Cela contribuerait également à renforcer l'identité européenne du pays et son rôle en tant que membre actif de la communauté européenne.

Le Luxembourg adopte une position ferme en faveur de la candidature olympique de l'UE pour les Jeux de 2052. Cette position est alignée sur les principes fondateurs de l'UE, notamment la coopération, la solidarité et la promotion de la paix. En tant que signataire du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), le Luxembourg reconnaît l'importance du sport dans la construction d'une identité européenne commune. De plus, le pays a déjà soutenu diverses initiatives visant à renforcer la coopération sportive au sein de l'UE, telles que sa participation active au programme Erasmus+ dans le domaine du sport. En soutenant la candidature olympique de Bruxelles pour les Jeux de 2052, le Luxembourg envoie un signal fort de son engagement envers l'intégration européenne et sa volonté de promouvoir les valeurs européennes à l'échelle mondiale.

Le Luxembourg a pris des mesures concrètes pour soutenir la candidature de Bruxelles aux Jeux de 2052. Il a ratifié plusieurs actes juridiques visant à promouvoir la coopération sportive européenne, notamment la Charte européenne du sport et la Stratégie de l'UE en matière de sport. Ces instruments facilitent les échanges entre les acteurs sportifs européens, promeuvent l'éducation physique et le sport pour tous, et luttent contre le dopage et la violence dans le sport. En outre, le Luxembourg s'engage à fournir un soutien financier à la préparation de l'événement, à promouvoir activement la candidature auprès des instances européennes et internationales, et à mettre en place une stratégie de communication efficace pour mobiliser le soutien des citoyens européens. Le pays encourage également la coopération entre les États membres de l'UE dans le cadre de la préparation des Jeux, en favorisant les échanges d'expertise et la coordination des efforts.

En conclusion, le Luxembourg affirme son soutien à la coopération sportive européenne pour la candidature olympique de l'UE à Bruxelles en 2052. Cette initiative est conforme aux valeurs et aux intérêts du pays, renforçant ainsi son engagement envers l'intégration européenne. En tant que nation europhile, le Luxembourg continuera à soutenir activement les efforts visant à promouvoir le sport en tant que vecteur de paix, de solidarité et de prospérité en Europe et dans le monde. En œuvrant pour une candidature olympique de l'UE, le Luxembourg contribue à renforcer l'unité de l'Europe et à promouvoir ses valeurs communes sur la scène internationale.